



**Bulletin de la mise à jour de la prévision saisonnière des cumuls pluviométriques en Mauritanie, hivernage 2021**

Les pluies saisonnières en Mauritanie sont en grande partie influencées par les conditions thermiques des différentes surfaces océaniques (Océan Pacifique, Atlantique, Indien et de la Mer Méditerranéenne).

L'analyse des températures de surface de la mer (TSM) observées au niveau de ces bassins océaniques, leurs évolutions futurs et les projections des modèles climatiques des grands centres de la prévision montrent des conditions thermiques qui pourraient être défavorables pour l'hivernage de cette année 2021 (normale à tendance déficitaire) sur une grande partie de la zone agro-sylvo-pastorale du pays si le refroidissement observé actuellement sur l'Atlantique nord (cotes Mauritano-Sénégalaises) persistera au cours des prochaines mois. Cependant une tendance propice globalement à une année normale à humide attendue cette année sur la bande sahélienne y compris l'extrême sud-est (Hodh Echargui), le centre et le nord de notre pays.

Cette prévision a été confirmée par les outils statistiques et dynamiques utilisés par les experts de l'Office National de la Météorologie (ONM), qui ont contribué avec leurs collègues des autres pays de la sous-région à travers des vidéos conférences durant la période du 31 mai au 04 juin 2021 à l'élaboration de la mise à jour de la prévision consensuelle pour toute la région du Sahel.

Il faut noter que ces prévisions donnent une *appréciation globale sur les cumuls pluviométriques attendus de deux périodes juin-juillet et Aout (JJA) et juillet-Aout et Septembre (JAS)* de la saison des pluies 2021, comparés à la moyenne de la période de référence 1981-2010.

Les caractéristiques agro-hydro-climatiques pour l'hivernage de cette année 2021 en Mauritanie seront caractérisés comme suit :

**1. Démarrage et fin de la saison des pluies**

- L'installation des pluies sera normale à précoce sur l'extrême sud-est et tardive sur l'ouest de la bande sud du pays.
- Il est fort probable d'avoir une fin de saison normale à précoce.
- En début de saison, les séquences sèches (pauses pluviométriques prolongées) pourraient être de longue durée sur la majeure partie de la bande agro sylvo pastorale du pays.

## **2. Pluviométrie :**

### **Pour la période Juin-Juillet et Août (JJA) 2021**

- **Des cumuls pluviométriques normaux à excédentaires** (équivalents ou supérieur à la moyenne des cumuls pour la période de référence 1981-2010) sont attendus sur l'extrême sud-est, le centre et le nord du pays, voir carte **JJA (ZONE 1)** qui couvre El Hodh Echargui, une grande partie du Hodh El Gharbi, l'extrême nord de l'Assaba, la partie centrale et l'est du Tagant et de l'Adrar et la région de Tiris-Zemour.
- **Des cumuls pluviométriques normaux à déficitaires** (équivalents ou inférieurs à la moyenne des cumuls pour la période de référence 1981-2010) sont attendus sur le reste du pays, voir carte **JJA (Zone2)** qui couvre l'ouest du Hodh El Gharbi, le centre et le sud de l'Assaba, le sud-ouest du Tagant, le Guidimagha, le Gorgol, le Brakna, le Trarza, le sud de l'Adrar, l'Inchiri, les régions de Nouakchott et Dakhlet Nouadhibou.

### **Pour la période Juillet-Août et Septembre (JAS) 2021**

- **Des cumuls pluviométriques normaux à excédentaires** (équivalents ou supérieur à la moyenne des cumuls pour la période de référence 1981-2010) sont attendus sur l'extrême sud-est du Hodh Echargui, le centre et l'est du Tagant, l'Adrar, l'Inchiri, le Tiris-Zemour et Dakhlet Nouadhibou, voir carte JAS (Zone 1).
- **Des cumuls pluviométriques normaux à déficitaires** (équivalents ou inférieurs à la moyenne des cumuls pour la période de référence 1981-2010) sont attendus sur le reste du pays, voir carte **JAS (Zone2)** qui couvre le sud-est du Hodh Echargui, El Hodh El Garbi, le sud-ouest du Tagant, l'Assaba, le Guidimagha, le Gorgol, le Brakna, le Trarza et les wilayas de Nouakchott.

Il faut noter que ces prévisions donnent une *appréciation globale sur les cumuls pluviométriques des deux périodes JJA et JAS de la saison 2021, comparés à la moyenne de la période de référence 1981-2010.*

Un suivi continu et des mises à jour régulières de l'évolution des indicateurs et des modèles climatiques seront effectués par l'ONM sur le restant de la saison.

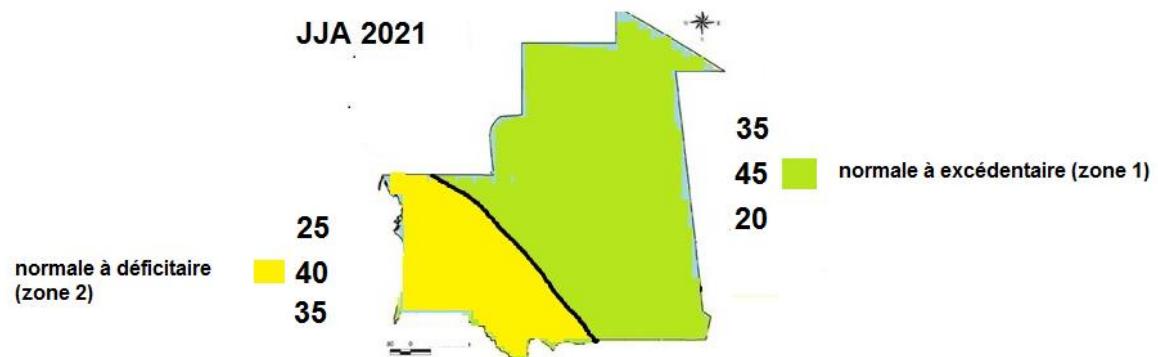
**Mohamed Batta Cheikh Mohamed El Mamy**

## **Annexe**

### **Comparaison des cumules pluviométriques Juillet-aout et Septembre 2019 et 2020 avec la normale 1981-2010**

<b>Stations</b>	<b>Normale JAS 81-2010</b>	<b>Cumul JAS 2019</b>	<b>Cumul JAS 2020</b>
Aioun	178	207	316
Akjoujt	54	58	54.1
Atar	56	86	31.8
Bir Moghrein	30	6	0
Boutilimit	137	31	351
Kaédi	246	292	320
Aleg	218	162	282
Kiffa	222	253	414
Nouadhibou	7	22	0
Néma	185	160	304
Nouakchott	82	4	34.5
Rosso	209	86	397.4
Selibaby	420	462	486
Tidjikja	76	51	90.5
Zouérate	33	6	14.2

## Carte des cumuls pluviométriques pour la période Juin-Juillet et Aout (JJA) 2021



## Carte des cumuls pluviométriques pour la période Juillet- Aout et Septembre (JAS) 2021



## **LES AVIS ET CONSEILS**

**Compte tenu des tendances ci-dessus, il est fortement recommandé aux :**

### **1. agriculteurs :**

**a) Pour la zone 1** (sud –est, centre et nord du pays) où il est plus probable d'observer des cumuls pluviométriques normaux à excédentaires, des dates de début de saison précoces et des séquences sèches plus longues en début de saison, les agriculteurs doivent :

- investir d'avantage dans les semences des variétés améliorées, aussi bien pour les cultures vivrières que pour les cultures de rente ;
- apporter des fertilisants (fumure organique et engrais minéral) ;
- renforcer la vigilance contre les adventices et les ravageurs des cultures (criquets et autres insectes nuisibles) ;
- mettre en place des dispositifs pour prévenir les risques d'inondations et limiter l'exploitation des zones inondables ;
- Investir plus dans l'aquaculture ;
- Ne pas baisser la garde vis-à-vis d'éventuelles fortes pluies pour minimiser les dégâts sur les vies humaines et les biens matériels ;

**b) pour la zone 2**

**(Sud-ouest du pays) où il est plus probable d'observer des dates de début de saison tardives, et des séquences sèches normales à plus longues après le démarrage de la saison et des cumuls pluviométriques normaux à déficitaires les agriculteurs doivent :**

- éviter de se presser à semer tôt, afin d'éviter les pertes en semences, en fertilisants, en main d'œuvre et en capitaux, qu'engendre les ressemis multiples généralement liées à une installation contrastée de la saison ;
- utiliser des variétés résistantes à la sécheresse et/ou à cycles courts ;
- limiter l'utilisation des espèces/variétés exigeant beaucoup d'eau ;
- éviter les apports supplémentaires d'engrais, notamment azote, pendant la période d'installation des cultures et celles à risques de sécheresse ;
- privilégier les techniques culturales favorisant l'économie de l'eau du sol ;
- privilégier l'exploitation des bas-fonds ;
- planifier le recours à l'irrigation d'appoint ;

- Consulter régulièrement les techniciens des services de vulgarisation agricole ;
- Assurer une bonne gestion et un usage efficient des ressources en eau ;
- Interagir avec les techniciens de la météorologie nationale et des services d'agriculture pour des informations agro-météorologiques et des conseils sur les variétés à utiliser.

## 2. éleveurs :

**a) Pour les pasteurs et agropasteurs de la zone 1 (sud-est, centre et nord du pays) à probabilité des cumuls pluviométriques normales à excédentaires et d'une installation précoce de la saison des pluies et d'une date de fin de pluie précoce à normale, envisager :**

- la mise en place d'aliments de bétail ;
- faciliter aux animaux l'accès aux points d'eau les plus proches, afin de les mettre à l'abri des effets du manque d'eau et d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- veiller à éviter aux animaux les risques de noyade ;
- prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides.

**b) Pour les pasteurs et agropasteurs de la zone 2 (sud-ouest du pays) à probabilité d'une Installation tardive à normale de la saison des pluies, il faut envisager :**

- la mise en place d'aliments bétail ;
- faciliter aux animaux l'accès aux points d'eau les plus proches, afin de les mettre à l'abri des effets du manque d'eau et d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

## 3. autorités nationales, locales et les acteurs de développement (Projets, ONGs et OPs) :

- Prendre les dispositions pour mettre en place les intrants agricoles (semences améliorées, engrais et aliments de bétails) en quantité suffisante dans les différentes zones ;
- Prendre les dispositions pour doter les services d'agriculture et les producteurs en équipements et moyens pour la pratique de l'irrigation notamment autour des points d'eau utiles à cet effet ;
- Prendre les dispositions pour résorber les déficits de production potentiels dans les zones à fin précoce de la saison des pluies à travers la promotion du maraîchage, de l'agroforesterie et d'autres activités génératrices de revenus ;
- Appuyer et favoriser la communication de l'information climatique (dont les prévisions saisonnières) aux différents utilisateurs dont les producteurs agricoles en particuliers ;

- Mettre en place ou renforcer les dispositifs d'encadrement des producteurs, de veille et de réponse aux risques liés au climat ;
- Prendre les dispositions utiles pour éviter ou réduire les dégâts et les pertes liés notamment aux inondations et aux invasions des ravageurs des cultures, dans les zones à risques en :
  - ✓ Palliant au risque permanent lié à l'occupation anarchique des zones inondables ;
  - ✓ Renforçant les capacités d'intervention des services techniques à ne pas baisser la garde par rapport au suivi des risques d'inondation et d'invasion acridiennes dans les zones vulnérables ;

#### **5. secteur de la santé :**

- Prendre les dispositions utiles pour protéger les populations contre les maladies climato sensibles, notamment (le paludisme, le choléra, la fièvre de la vallée du rift etc. ;
- Prévoir la disponibilité des stocks de médicaments antipaludéens, de moustiquaires imprégnées, etc. dans les zones à accès difficile.

#### **6. secteur de l'Environnement :**

- Encourager et renforcer les reboisements ;
- Consulter régulièrement les bulletins de l'ONM pour mieux planifier les opérations de reboisements.